



Mise à disposition gratuite de locaux à une société

Par **Jyk**, le **01/12/2021** à **18:56**

Bonjour, rn
Je suis en phase de création d'une société d'achat/revente de voitures d'occasion. Ma mère a quitté son domicile pour une maison de retraite et accepte de domicilier ma société à son ancienne adresse, elle met également à ma disposition une partie des locaux soit un bureau et la cour pour les véhicules. Les locaux sont mis gratuitement à disposition.
Voici mes questions :
Quel document faut-il rédiger pour la mise à disposition gratuite des locaux ?
Le local change -t-il de nature ?
Faut-il faire une déclaration en mairie (pas de travaux de prévus - pas de changement d'aspect de la maison) ?
Ma grand-mère doit-elle faire une déclaration particulière aux impôts ?
Merci.

Par **Visiteur**, le **06/12/2021** à **09:36**

Bonjour
- Vous évoquez votre mère, puis votre grand-mère ???
En tout cas, une procédure de "prêt à usage" est à envisager (notaire préférable)...mais il faut passer par la mairie, car généralement l'exercice d'une activité professionnelle de ce type dans un local affecté jusqu'alors à l'habitation nécessite une autorisation d'urbanisme.